

Renaissance du Haut-Gesvres veut encore y croire

Treillières — L'association Renaissance du Haut-Gesvres a tenu son assemblée générale, vendredi, en présence d'une vingtaine de personnes. Au bord de la crise de nerfs, elle garde encore espoir.

La langue de bois n'est pas le genre de la maison. Patrice Rossard, président sortant de l'association Renaissance du Haut-Gesvres, a des mots forts et sans ambiguïté, ce vendredi, jour de l'assemblée générale. « **Nous ne pouvons rien faire. Nous ne sommes au courant de rien. Rien ne se passe. Ce soir, je ne peux rien vous dire de plus. Pour moi, le château du Haut-Gesvres est à l'abandon !** » Que se passe-t-il donc ? Fondée en 2014 par François Allard, l'association s'est donné pour mission de « **sensibiliser le public, alerter sur la valeur de ce patrimoine, mobiliser fonds et moyens humains pour rénover et trouver des solutions, afin de faire revivre le château** », devenu propriété communale en 1991 (1).

Des travaux à l'arrêt

Un travail bénévole considérable a été mené pour préparer la bâtisse aux futurs chantiers professionnels de restauration. La crise sanitaire a stoppé cet élan pendant de longs mois. Mais depuis, tout est arrêté. Des travaux ont été annoncés : 400 000 €, en 2022, pour une rénovation complète de la charpente et une réfection de la toiture ; 800 000 €, en 2023, pour le ravalement complet des façades du château. Plus de 350 000 € de subventions diverses sont promis.

« **Rien ne bouge. Les appels d'offres sont-ils lancés ? Quand cela va-t-il commencer ?** », questionne Patrice Rossard. La communication est au point mort. Dans l'assemblée, certains s'inquiètent de la pérennité des subventions et demandent que les objectifs de l'association soient



Mireille Jousse (à droite) accepte de prendre le relais de Patrice Rossard à la présidence. Elle sera entourée de Sylvain Rousset, nouveau secrétaire ; de Jean-Michel Sitjar, trésorier ; d'Henri Brodu, Gérald Pélan et Erwan Bouvais, membres du bureau.

PHOTO : OUEST-FRANCE

redéfinis.

Seul élu présent, Romain Mondejar, conseiller municipal délégué au château du Haut-Gesvres, livre quelques explications : « **Nous avons une nouvelle architecte. Un diagnostic de la charpente et une nouvelle étude sont nécessaires. Début 2023, on devrait y voir plus clair.** » Les propos semblent ne pas convaincre. Patrice Rossard et Régis Gleizes annoncent

leurs démissions. Jean-Michel Sitjar, trésorier, accepte de rester, mais à condition de « **se questionner sur la raison d'être de l'association et avoir des réponses précises de la mairie. Sinon...** » Erwan Bouvais, conseiller départemental, se porte candidat « **pour remettre la pression sur les élus majoritaires** ». Dans le même état d'esprit, Mireille Jousse prend le relais du président démis-

sionnaire.

(1) La donation du château et du parc de 7,5 hectares est liée à « **condition suspensive** ». À savoir : « **Faire des biens donnés un équipement communal à vocation sociale [...] À titre d'exemple : un centre médico-social, un service social, une halte-garderie, un centre aéré, un club du troisième âge, une salle de réunion...** »